



(Photo : Municipalité de Montcalm)

2 Décembre 2022 à 16 heure 01 min | Temps de lecture 2 mins

## ACTUALITÉ

# Des stationnements incitatifs dans les Laurentides

Par Marie-Catherine Goudreau ✉



**Le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides lance un réseau régional de stationnements incitatifs. Ceux-ci visent à améliorer le covoiturage et à augmenter l'accès au transport collectif.**

Une vingtaine d'espaces de stationnements ainsi qu'une cinquantaine de cases de stationnements seront créées pour la première phase du projet. Les municipalités des MRC des Laurentides, d'Antoine-Labelle et des Pays-d'en-Haut ont participé au projet.

Les espaces de stationnements sont par exemple ceux des hôtels de ville. Dans le projet, certains espaces de stationnement sont entièrement mis à la disposition des gens. C'est-à-dire qu'ils peuvent se stationner n'importe où dans le stationnement pour covoiturer. « D'autres stationnements ont un nombre définies de cases réservées. Un peu comme les cases réservées pour les personnes handicapées ou les familles dans certains stationnements », explique Anne-Sophie Monat, directrice adjointe du CRE Laurentides.

Le CRE souhaite ainsi diminuer la place de « l'auto solo ». Cela permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). À la suite d'une analyse, l'organisme a constaté un besoin d'espaces dédiés afin de favoriser le covoiturage et l'accès au transport en commun. Le projet sera déployé sur tout le territoire des Laurentides d'ici juillet 2024, dont la MRC de La Rivière-du-Nord. Sa mise en oeuvre se fera sur trois phases, du nord au sud.

L'organisme a visé « des stationnements existants, mais sous-utilisés en journée ». Le but est d'optimiser leur utilisation. « Par le fait même, cela permet de diminuer leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques. Il était également important que la population puisse trouver facilement les stationnements. C'est pourquoi une **carte interactive est disponible sur le site du CRE Laurentides** et du projet de covoiturage *J'embarque* », explique Émeric Paré, agent de projet au CRE Laurentides.

## Une première phase complétée

Le CRE des Laurentides a fait du démarchage tout au long de l'été pour compléter la phase 1. Le financement du gouvernement du Canada dans le contexte de la démarche *Climat de changement* a permis la réalisation du projet.

Le gouvernement a alloué 3,9 millions de dollars au Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ). Cette démarche vise à réduire les GES et favoriser la résilience des communautés face aux changements climatiques.

« Treize municipalités se sont lancées dans l'aventure avec nous pour la phase 1. Cela montre qu'il y a un réel besoin dans la région. Il faut diversifier l'offre en mobilité durable pour la population si l'on veut diminuer la place de l'auto solo », ajoute Mme Monat.

Près de 90 % de la population des Laurentides se déplace seule en voiture, souligne Lambert Desrosiers-Gaudette, conseiller chez MOBA / Mobilité alternative. « Les stationnements incitatifs permettent de créer des lieux de jonction. Il est possible d'y garer sa voiture avant de sauter dans le transport en commun, ou de rejoindre des covoitureurs. L'utilisation de stationnements existants (et sous-utilisés!) répond à ce besoin », poursuit-il.

« Beaucoup d'usagers de transport collectif dans les Laurentides possèdent aussi une voiture. [Le réseau] leur permettra de laisser la voiture à un endroit dédié. Ainsi, ils pourront poursuivre leur route autrement qu'en auto solo », indique Véronique Gagnon, directrice générale adjointe TAFL.